

Le minable mouchard Guillaume Weill-Raynal et ses sales méthodes d'islamo-collabo

En deux semaines, le nom de Weill-Raynal a beaucoup circulé. D'abord pour le meilleur, grâce à Clément, journaliste au *Figaro*, et auteur du film qui a révélé le désormais célèbre « Mur des Cons » du Syndicat de la Magistrature. Ce journaliste n'a pas hésité à prendre des risques professionnels, à se mettre à dos les syndicats de la profession (honte à eux), et se voit menacé de sanctions, tout simplement pour avoir fait son métier, et révélé une pratique qui ne lui paraissait pas compatible avec la déontologie des juges.

Sans doute jaloux de ce succès médiatique, son frère jumeau, Guillaume, avocat qui se dit essayiste, vient, lui, de se distinguer de la plus sordide des manières, dans un article paru sur le journal en ligne du *Nouvel Observateur*, appelé *Le Plus*.

<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/861056-islamophobie-la-ligne-rouge-est-franchie-madame-taubira-vous-devez-reagir.html>

Il tance, dans un texte qui devrait faire honte à l'ensemble des avocats, la Garde des Sceaux, et lui demande de prendre des mesures immédiates à l'encontre de deux dangereux personnages, Robert Ménard, animateur du site *Boulevard Voltaire*, et Christine Tasin, présidente de *Résistance républicaine*, contributrice occasionnelle du site animé par l'ancien président de Reporters sans Frontières.

Le crime des deux misérables est déjà dénoncé dans le titre : **Islamophobie, la ligne rouge est franchie, madame Taubira vous devez réagir.**

✘ En bon islamo-collabo, il se comporte en petit télégraphiste de l'offensive de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), présente dans 57 pays au monde, qui multiplie les pressions, à l'Onu et au sein de l'Union européenne, pour interdire toute critique de l'islam, assimilée à du racisme, et imposer la charia.

Il utilise, dans sa diatribe, bien maladroitement, Azouz Begag et une de ses formules : « l'islamophobie avance comme un bulldozer silencieux », oubliant que ledit Begag, quand il était ministre, osait demander, sur Europe 1, en 2005, que la République s'adapte à la polygamie.

Il montre son profond mépris de ses concitoyens, quand il s'étrangle d'indignation contre le sondage du Monde, qui confirme que 74 % des Français jugent l'islam incompatible avec les valeurs de la République. Pourtant, pleurniche-t-il, l'immense majorité des musulmans pratiquerait leur religion de manière paisible. Conclusion non écrite de l'avocat-journaliste commissaire politique : les Français sont donc des cons !

Puis le procureur Weill-Raynal rentre en action. Muni de ses jumelles de policier de la pensée unique, il estime que « **la limite a été franchie ces dernières semaines** ». Remarquons la prétention du personnage, qui s'autoproclame inspecteur des limites autorisées quant à la libre critique de l'islam (oubliant qu'il n'y a pas de délit de blasphème en France). On dirait un policier muni de jumelles, cherchant à coincer un automobiliste qui ne respecterait pas un panneau de limitation de vitesse... que, dans le cas présent, il aurait lui même placé sur le bord de la route !

Que s'est-il donc passé de si grave, pour susciter ce courroux de notre commissaire politique avocat-essayiste à l'encontre des deux « coupables » ? Premier accusé, Robert Ménard, levez-vous ! Ce misérable a osé, le 17 février, sur un plateau de télévision ne pas faire la différence entre islam

et islamisme ! Salaud ! (On note la méthode du parfait petit cafard). Sans doute ce vaillant plumitif du *Nouvel Obs* ignore-t-il que l'écrivain algérien Hamid Zanaz, auteur d' *Islamisme, vrai visage de l'islam*, qui publie de temps en temps sur *Boulevard Voltaire*, ne la fait pas non plus, pas davantage que Ayaan Hirsi Ali ou que Wafa Sultan. Sans doute ne sait-il pas que ce poète, Ferhat Mehenni, par ailleurs président en exil de la Kabylie, utilise régulièrement cette formule : « *l'islam, c'est l'islamisme au repos, l'islamisme, c'est l'islam en action* ». Mais avec Weill-Raynal, réfléchir, c'est désobéir, pas besoin d'approfondir la question, Ménard a osé ne pas faire la différence, il est donc coupable de « viser une religion », ce qui est qualifié de « *dérapage* » ! Bigre ! Là encore, notons ce réflexe de commissaire politique qui met le curseur là où il le décide, et ensuite criminalise ceux qui ne sont pas restés dans ses clous. Mais les athées, les bouffeurs de curés et autres esprits libres seront ravis d'apprendre que désormais, dans la France du commissaire Weill Raynal, critiquer une religion est un dérapage, sans doute passible des mines de sel et des camps de rééducation. Finalement, ce cerbère du politiquement correct ne souhaite qu'une chose : que Robert Ménard doive fermer *Boulevard Voltaire*, coupable de donner la parole à des gens qui ne pensent pas comme lui. Vade retro satanas !

Mais le pire est à venir, avec l'accusée numéro deux. Christine Tasin, levez-vous ! La bougresse a un dossier accablant, et le cafteur ne manque pas, dans sa lettre ouverte, de le faire savoir à Christiane Taubira en personne. Selon l'accusateur du *Nouvel Obs*, la présidente de *Résistance républicaine* aurait tout simplement écrit que si les musulmans ne se soumettaient pas, l'armée devrait tirer dans le tas ! Et Robert Ménard a osé publier cela ! Epouvantable ! On le sent au bord de l'évanouissement, du malaise, tellement c'est violent, de tels écrits, mon Dieu, en 2013, comment est-ce possible ! Et pire, le mouchard de Joffrin-Dely a alerté les associations antiracistes, qui n'ont

rien fait, à ce jour ! A qui se fier, si même la clique des maitres-censeurs ne fait plus son boulot ? Encore plus grave, même Christiane Taubira, qui a pourtant a combattu toutes les lois « racistes » contre l'islam, comme le voile à l'école et la burqa dans la rue, n'a pas encore réagi, au bout de deux mois, c'est épouvantââââble ! Devant tant de lâcheté générale, l'avocat-essayiste-procureur-mouchard Guillaume Weill-Raynal se sent donc investi d'une mission glorieuse, balancer à Taubira les noms de Ménard et de Tasin, et appeler la ministre à prendre des sanctions exemplaires. On remarque par ailleurs le silence du cafteur sur le silence des organisations musulmanes : craindrait-il, en les critiquant, de se voir qualifié de raciste par ses semblables ?

Tout cela est bien beau, mais il y a un gros problème : notre petit procureur du peuple est un minable menteur, qui falsifie grossièrement la lettre de Christine Tasin. Voilà ce qu'elle écrivait réellement.

« Les musulmans, qu'ils soient Français ou pas, auront donc le choix. S'ils veulent rester en France, ils seront dans un pays où disparaîtra toute visibilité de l'islam, le voile, le kami, l'abattage rituel, les boucheries halal, les prénoms musulmans, les mosquées... Les nés-musulmans pourront alors librement abdiquer l'islam et devenir apostats ou pratiquer leur culte de façon totalement privée, chez eux, sans en faire état. Si cela ne leur convenait pas, ils auraient le droit de gagner un des 57 pays musulmans de la planète où règne la charia. À cela s'ajoutera un moratoire sur l'immigration s'accompagnant de mesures de préférence nationale pour les prestations sociales, afin de supprimer l'appel d'air permanent qu'elles suscitent. Bien sûr, il faudra ou sortir de l'Union Européenne ou la faire exploser puisqu'elle voudra nous empêcher de faire la loi chez nous, et reconstituer une Europe des nations.

Bien sûr, il y aura contestations, émeutes et même menaces terroristes. Le pouvoir y mettra fin grâce à sa

détermination sans faille, et, s'il faut sacrifier quelques extrémistes pour redonner à 65 millions d'habitants paix et protection, il faudra faire savoir que l'armée, dépêchée à chaque menace, n'hésitera pas à tirer dans le tas. C'est terrible, mais il n'y aura pas d'autre solution pour calmer le jeu et imposer notre loi. »

Ce n'est tout de même pas la même chose que la version balancée à Taubira, où le falsificateur faisait dire à son texte que tout musulman qui ne renierait pas l'islam se ferait tirer dessus par l'armée. Autre preuve que notre avocat commissaire politique se comporte en grossier faussaire, il oublie totalement de citer la dernière phrase de l'article de Christine Tasin, qui, bien évidemment, change beaucoup de choses : *« Par ailleurs, éternelle optimiste, je demeure convaincue que la majorité des musulmans, principales victimes de l'islam, choisira de demeurer dans une France qui saura enfin se faire respecter ».*

Dans tous les pays totalitaires, il y a toujours eu des salauds qui balançaient les résistants aux autorités. Dans ce registre, *Le Nouvel Observateur* a déjà fait fort. Ils ne se contentent pas, par Joffrin-Mouchard, de demander aux autorités de réguler internet, pour mieux museler la presse de réinformation, ils ont déjà fait bien mieux. *Riposte Laïque* a été livré en pâture, accusé par Joffrin, dès le lendemain des assassinats d'Oslo, d'avoir armé le bras de Breivik. Objectif, bien évidemment, faire pression sur les autorités pour faire interdire « des écrits qui tuent », selon leur dialectique ! Encore plus crapuleux, une liste noire de néo-fachos (où figuraient, entre autres, Robert Ménard, *Riposte Laïque* et *Résistance Républicaine*), a été dressée par le vopo Renaud Dely, rappelant les heures les plus sombres de notre histoire, et l'*Affiche rouge* appelant à dénoncer Manouchian et son groupe de résistants. Mais ils ne nous avaient pas encore fait le coup de sommer une Garde des Sceaux d'en finir un confrère journaliste (Robert Ménard) et une militante associative

(Christine Tasin) pour délit d'opinion. Là, une nouvelle étape a été franchie, la délation assumée aux autorités pour limiter la liberté d'expression. Et cela vient d'un journal de gôche !

Grâce au vaillant commissaire politique avocat essayiste Guillaume Weill-Raynal, Taubira peut foncer, puisqu'on le lui demande. On comprend donc que ce curieux avocat, qui soutient le Hamas contre Israël, est davantage choqué par Christine Tasin et Robert Ménard que par le cheikh Youssouf al Qaradawi, chef de la fatwa en Europe, qui appelait ouvertement les musulmans à finir le travail entamé par Hitler à l'encontre des Juifs. A notre connaissance, il n'a jamais écrit une ligne contre cet appel au meurtre de ses coreligionnaires, et n'a jamais protesté quand l'UOIF invitait régulièrement ce fasciste religieux, au Bourget.

Faut-il rappeler que, dans la déclaration du Caire, article 22, l'OCI explique sa conception de la liberté d'expression : « *Tout homme a le droit d'exprimer librement son opinion, pourvu qu'elle ne soit pas en contradiction avec les principes de la charia* ».

Avec Guillaume Weill-Raynal et ses complices du *Nouvel Observateur*, les disciples d'Allah en France disposent des islamo-collabos qu'il leur faut pour faire appliquer la charia. On espère qu'ils savent se montrer reconnaissants...

Lucette Jeanpierre